

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :
19/03/2018

Dossier complet le :
30/03/2018

N° d'enregistrement :
2018-ARA-DP-01143

1. Intitulé du projet

Réactivation de la dynamique fluviale sur le Rhône – Actions sur les marges alluviales de Baix et la lône de Géronton

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Compagnie Nationale du Rhône

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

M. MOIROUD Christophe – Chef de Projet

RCS / SIRET

9 5 7 | 5 2 0 | 9 0 1 | 0 0 0 1 9

Forme juridique SA à directoire

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
25°) Extraction de minéraux par dragage marin ou fluvial b) Entretien d'un cours d'eau ou canaux, le volume des sédiments extraits étant au cours d'une année supérieur à 2000 m ³	<ul style="list-style-type: none"> - Démantèlement d'anciens épis et digues en enrochements libres ; - Recreusement d'une lône pour restaurations d'habitats naturels aquatiques et humides ; - Enrochements évacués du lit, matériaux alluvionnaires fins laissés sur site, matériaux alluvionnaires graveleux remis à l'aval du barrage du Pouzin à la disposition des crues du fleuve pour réalimentation du transport solide.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet est à vocation environnementale. Il vise à améliorer les fonctionnalités écologiques et sédimentaires en démantelant localement d'anciens ouvrages bloquant la dynamique fluviale et en recreusant un milieu annexe.

4.2 Objectifs du projet

Le projet s'inscrit dans le cadre du SDAGE RMC 2016-2021. Il vise à l'atteinte du bon potentiel écologique de la masse d'eau FRDR2007C "Vieux-Rhône de Baix-Logis-neuf". Il découle directement des mesures territorialisées de l'Orientation fondamentale n°6 : "Préserver et restaurer le fonctionnement naturel des milieux aquatiques et des zones humides – Agir sur la morphologie et le découloisonnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques".

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le projet comprend plusieurs phases, avec un objectif de démarrage pour l'année 2018 :

– Des travaux préparatoires :

- 1) Installation du chantier,
- 2) Préparation du terrain et des accès,
- 3) Piquetage et implantation ;
- 4) Débroussaillage et déboisages : les déboisements concerneront une surface d'environ 2.6 ha de forêt alluviale (peupleuraie en mauvais état de conservation du fait de l'altération de la dynamique fluviale) et correspondent essentiellement aux digues qui seront démantelées, ainsi qu'un secteur où le fond la lône est boisée. Ces déboisements ne changeront pas l'occupation des sols concernés qui seront colonisables par des boisements alluviaux rajeunis (saulaies pionnière). La naturalité de ces secteurs sera augmenté par l'adoucissement de la berge, l'abaissement du terrain naturel et la suppression des enrochements sous-jacents.

– Des terrassements :

- 1) Démantèlement de la digue longitudinale sur 1000 m, évacuation des enrochements (30 000 m³),
 - 2) Démantèlement des 7 traverses barrant la lône, évacuation des enrochements (10 000 m³) ;
 - 3) Recreusement de la lône qui sera connectée au Vieux-Rhône dès un débit d'environ 300 m³/s, remise des matériaux de déblais fins (90 000 m³) à la disposition des crues du Rhône au droit du site ; remise des matériaux de déblais graveleux (20 000 m³) à l'aval du barrage du Pouzin pour réalimentation du transport solide ;
 - 4) Remplacement de l'ancien passage à gué traversant la lône par un pont cadre plus transparent hydrauliquement ;
 - 5) Traitement des déblais alluvionnaires contaminés par la renouée du Japon par criblage et concassage ;
- Des travaux de végétalisation visant à lutter contre l'implantation d'espèces exotiques envahissantes,
– Des travaux de remise en état du site.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le projet ne comprend pas de phase exploitation (milieux laissés à la dynamique naturelle).

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis :

- à la procédure dite du dossier d'exécution relative à la concession et à la déclaration d'utilité publique des ouvrages utilisant l'énergie hydraulique, en vue de la modification d'un ouvrage de la concession (code de l'énergie) ;
- à dérogation pour perturbation, destruction ou déplacement d'espèces protégées (code de l'environnement),
- à évaluation des incidences sur les sites Natura 2000 (intégrée à la procédure du dossier d'exécution).

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Volume de déblais d'enrochements évacués du site :	40 000 m ³
Volume de déblais fins remis sur site :	90 000 m ³
Volume de déblais graveleux remis à l'aval du barrage du Pouzin :	20 000 m ³
Longueur démantèlement d'ancienne digue longitudinale :	1000 m
Longueur de lône recreusée :	1850 m
Longueur de lône en eau au débit réservé :	1100 m

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Rive droite du Vieux-Rhône de l'aménagement CNR de Bourg-Lès-Valence, entre les PK138.50 et 140.50, ainsi qu'entre les PK136.5 et 136.7 pour la remise au Rhône des matériaux.

Coordonnées géographiques¹

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ : Long. 4 ° 4 6 ' 2 3 " E Lat. 4 4 ° 4 1 ' 4 1 " N

Point d'arrivée : Long. 4 ° 4 5 ' 5 7 " E Lat. 4 4 ° 4 2 ' 4 0 " N

Communes traversées :

Commune de Baix, département de l'Ardèche (07).

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF de type 1 "Le Rhône à Baix et Saulce-sur-Rhône" ZNIEFF de type 2 "Ensemble fonctionnel formé par le moyen-Rhône et ses annexes fluviales"
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Une partie du périmètre du projet est située dans les périmètre de protection 3 monuments historiques : - la tour de l'Horloge, inscrite par arrêté du 5 décembre 1984, - la fontaine et le lavoir de Baix, inscrits par arrêté du 29 août 1984, - l'auberge dite la Cardinale, inscrite par arrêté du 13 décembre 1982.

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Zone humide du "RCC de Baix-Saulce" (Inventaire départemental des zones humides de l'Ardèche, ref. 07DDAF0141)
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI) de la commune de Baix, approuvé le 17 février 2014.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Ouveyze Payre Lavezon
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- Dans la ZSC des "Milieux alluviaux du Rhône aval" (code FR8212010) - A proximité de la ZPS de "Printegarde" (code FR8212010)
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Déblai de 20 000 m ³ d'enrochements (anciens ouvrages Girardon du XIXème siècle) qui seront évacués puis valorisés
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet engendre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une perturbation temporaire de la faune en phase chantier, - le déplacement de stations d'espèces végétales protégées (grande naïade), - la suppression de boisements alluviaux matures sur la digue longitudinale. <p>Les incidences du projet sur l'environnement sont détaillées dans le dossier de modification d'ouvrage et le dossier espèces protégées.</p> <p>Le projet est à vocation environnementale et vise à retrouver des habitats pionniers typiques des milieux alluviaux. A l'état final, l'incidence du projet est donc positive.</p>
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Impacts temporaire négalif en phase travaux (habitats 3150, 91E0, Chiroptères, Amphibiens, Reptiles) puis impact positif à l'état final. Projet établi en concertation avec le gestionnaire du site.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est soumis à l'aléa inondation. Après travaux, il va dans le sens d'une amélioration du passage des crues (augmentation de la section d'écoulement).
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase travaux, évacuation des enrochements extraits (40 000 m ³) et remise des graviers à l'aval du barrage du Pouzin (20 000 m ³).
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Uniquement en phase travaux. Le bruit des engins sera perceptible localement ; certaines habitations sont situés à une trentaine de mètres de l'emprise des travaux (qui elle s'étend sur plus de 2 km).

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Seuls les rejets des moteurs thermiques des engins de chantier engendreront des polluants dans l'air. L'impact est très faible, les engins respecteront les normes en vigueur.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

- Complément d'inventaire avant le démarrage des travaux,
- Déplacement des stations d'espèce végétales protégées (grand naiade) situées dans l'emprise du projet,
- Évitement d'arbres gîte à chiroptères et mise en œuvre d'un protocole spécifique d'abattage pour les arbres ne pouvant être évités,
- Intervention en dehors des périodes de sensibilités, c'est à dire intervention entre septembre et février (inclusivement),
- Traitement des espèces exotiques envahissantes,
- Réalisation de pêches électriques de sauvetage,
- Intervention d'un coordonnateur environnement pendant toute la durée du chantier,
- Remise en état du site après travaux,
- Suivi écologique post-travaux.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet de réactivation de la dynamique fluviale vise à rétablir la fonctionnalité du Vieux-Rhône, à diversifier les milieux naturels, à maintenir les espèces patrimoniales, à renforcer la biodiversité. Il consiste à supprimer localement les anciennes digues du XIXème siècle qui ont bloqué latéralement la dynamique fluviale, engendré un comblement des milieux annexes et un exhaussement des marges alluviales, une évolution des milieux humides vers des milieux atterris et de la forêt de bois dur. Les incidences du projet sont principalement liées aux déboisements dans l'emprise des digues et aux terrassements dans des mares existantes. Ces travaux vise à rajeunir le milieux pour permettre l'implantation de boisement tendres plus typique des milieux alluviaux et à étendre la surface de milieux humides. Les dossiers de modifications d'ouvrages et de dérogation au titre des espèces protégées apporteront l'analyse détaillée des incidences du projet en phase réalisation et à l'état final.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 7 - Localisation des déboisements

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Lyon COMPAGNIE NATIONALE DU RHONE
DIGP
Responsable Grands Projets

le.

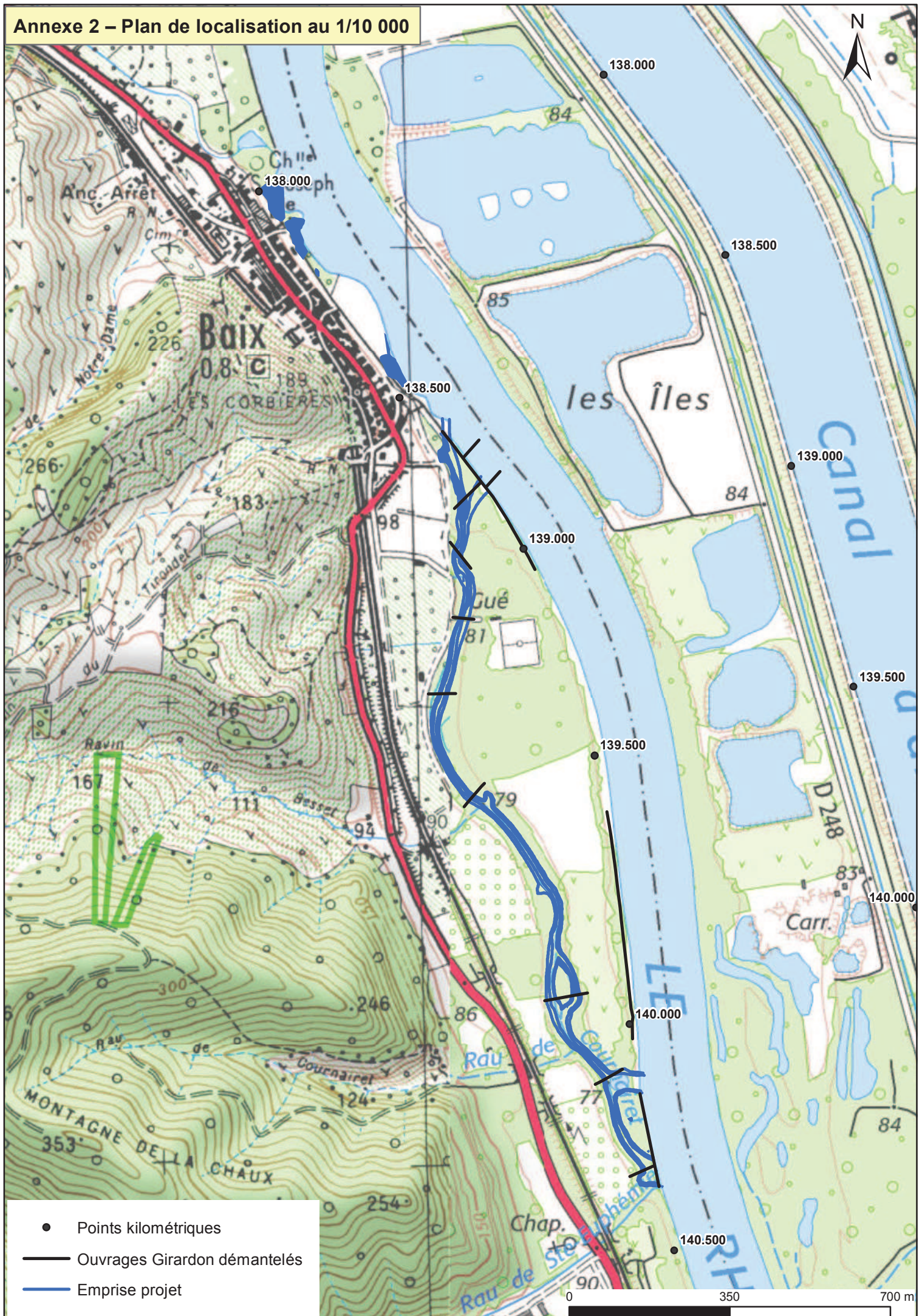
28/03/2018.

Signature


Christophe MOIROUD

Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

Annexe 2 – Plan de localisation au 1/10 000



Annexe 3 – Photographies de la zone d'implantation



Carte de localisation des prises de vue

Environnement proche :



Cliché 1 – Vue de la digue démantelée (vue vers l'aval), 2017



Cliché 2 – Thalweg de la lône de Géronton



Cliché 3 – Thalweg de la lône de Géronton.



Cliché 4 – Thalweg de la lône de Géronton.



Cliché 5 – Sortie de la lône de Géronton.



Cliché 6 – Zone d'installation de chantier (Base-vie et aire de retournement des engins)



Cliché 7 – Emplacement de la piste à créer



Cliché 8 – Parcelle en friche (Zone de traitement des matériaux contaminés par la renouée)

Environnement lointain :



Cliché 9 – Vue d'ensemble de l'île et de la lône Geronton depuis l'amont



Cliché 10– Vue d'ensemble de l'île et de la lône Geronton depuis la rive droite



Cliché 11 – Vue d'ensemble de l'île et de la lône Geronton



Cliché 12 – Vue d'ensemble de l'île et de la lône Geronton



Cliché 13 – Vue du bourg de Baix et du Vieux-Rhône vers l'amont

Annexe 4 – Implantation du projet

Zone d'installation de chantier

Elimination de la renouée du Japon par traitement des matériaux contaminés

Démantèlement de l'ancienne digue longitudinale

Recreusement de la lône pour augmentation des surfaces de zones humides et connexion avec le Vieux-Rhône dès un débit de 200 à 300 m³/s au barrage du Pouzin

Zone de traitement des matériaux contaminés par la renouée du Japon

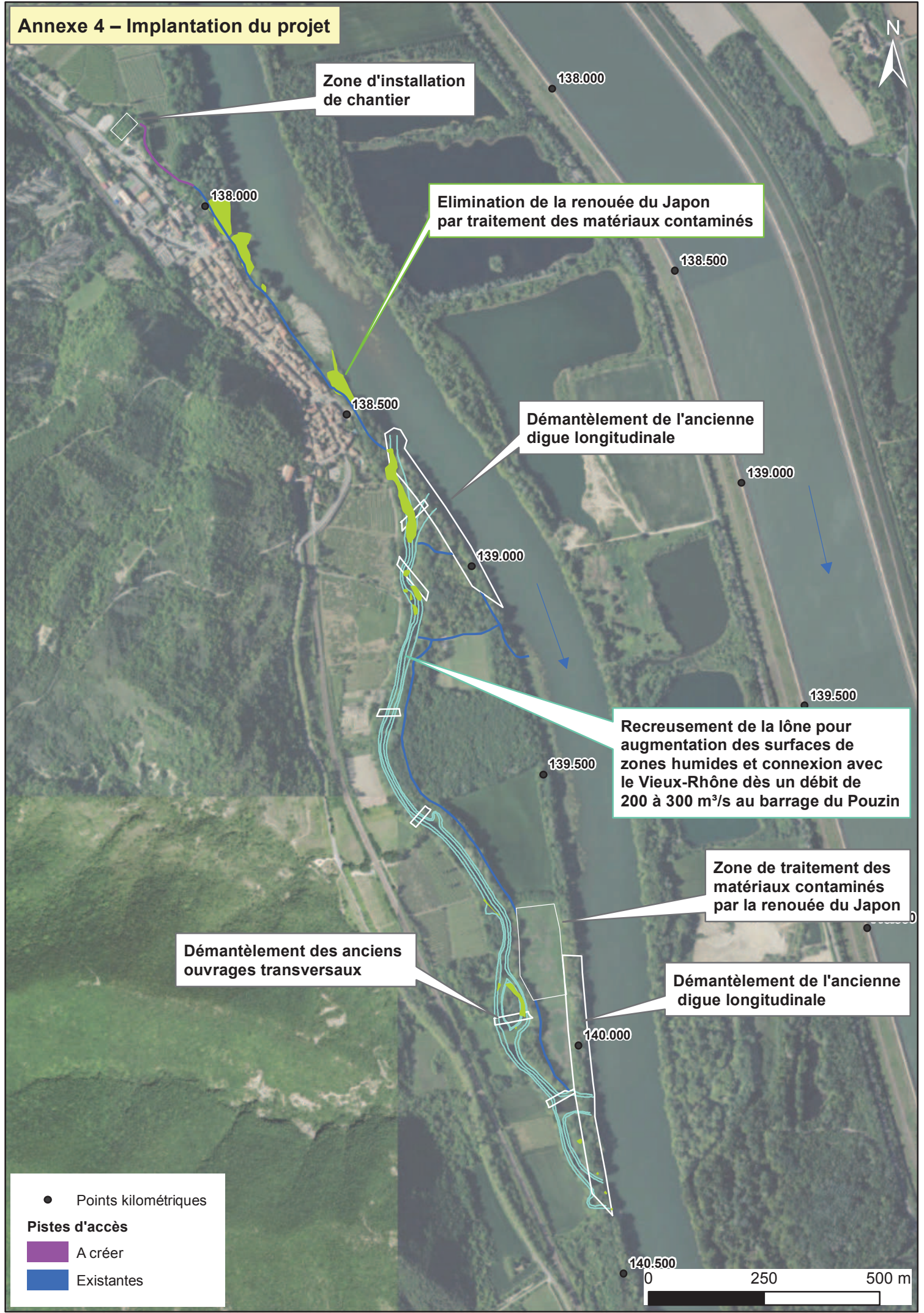
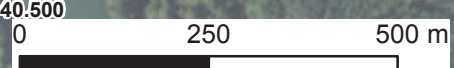
Démantèlement des anciens ouvrages transversaux

Démantèlement de l'ancienne digue longitudinale

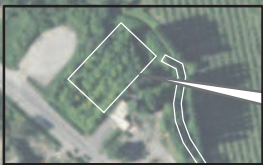
● Points kilométriques

Pistes d'accès

- A créer
- Existantes



Annexe 5 – Environnement proche du projet



**Parcelle communale
aujourd'hui déboisée**



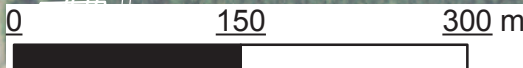
Bourg de Baix

Affluent

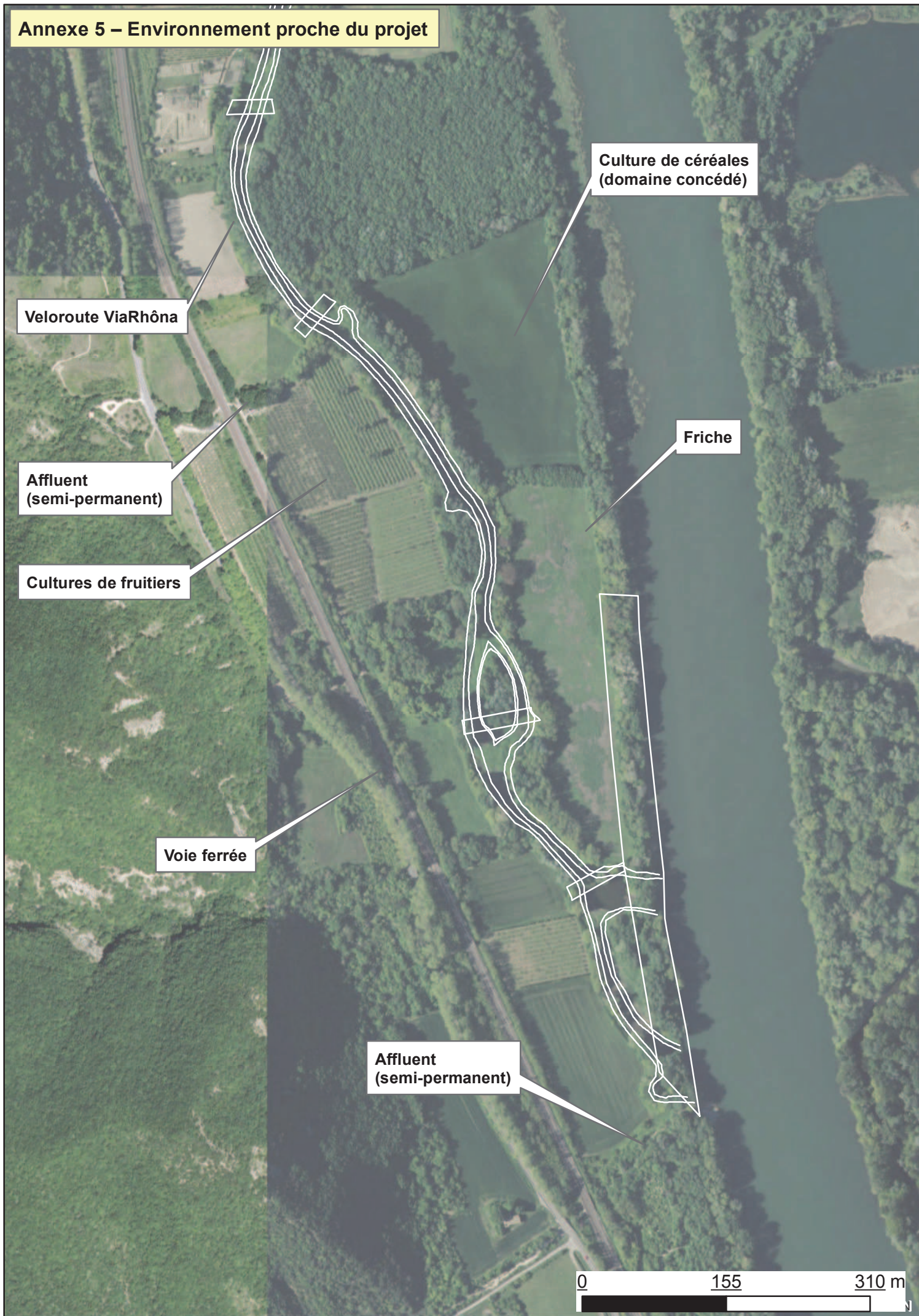
**Voie communale
/ Veloroute ViaRhôna**

Cultures de fruitiers

**Terrain de football
(autorisation d'occupation temporaire
du domaine concédé)**



Annexe 5 – Environnement proche du projet



Veloroute ViaRhôna

**Affluent
(semi-permanent)**

Cultures de fruitiers

Voie ferrée

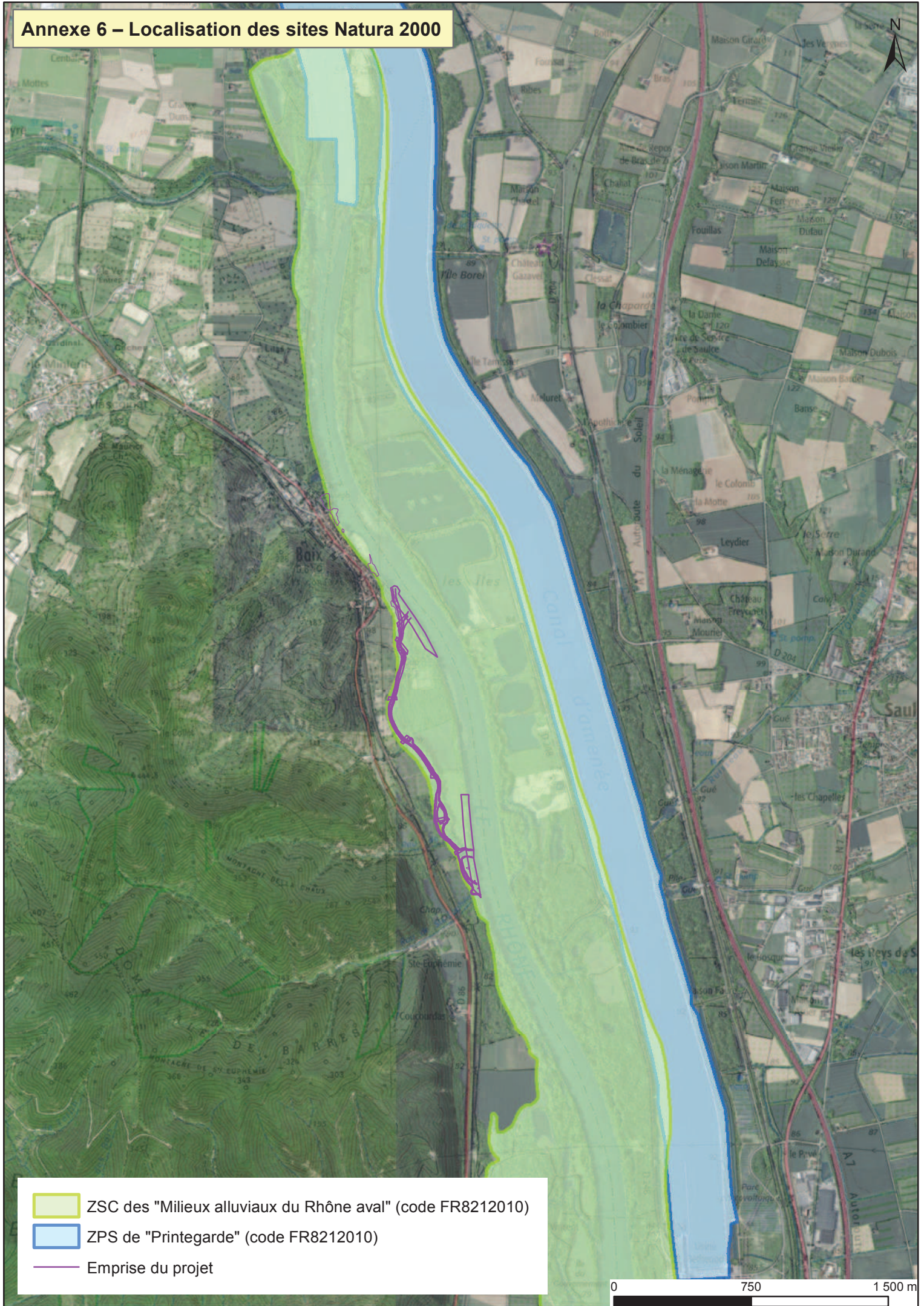
**Affluent
(semi-permanent)**

**Culture de céréales
(domaine concédé)**

Friche

0 155 310 m

Annexe 6 – Localisation des sites Natura 2000



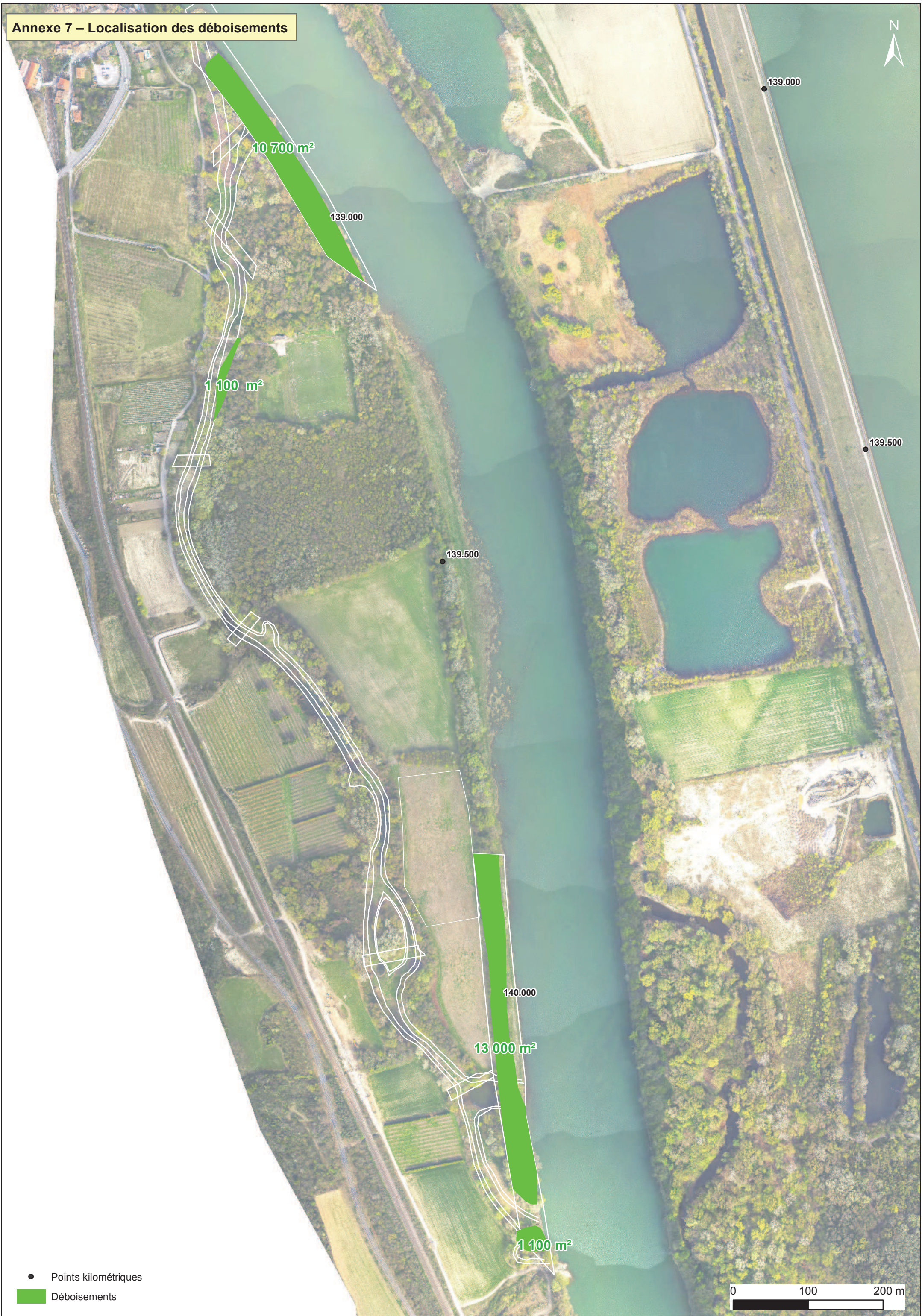
 ZSC des "Milieux alluviaux du Rhône aval" (code FR8212010)

 ZPS de "Printegarde" (code FR8212010)

 Emprise du projet

0 750 1 500 m

Annexe 7 – Localisation des déboisements



- Points kilométriques
- Déboisements

